



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffeRéservé
au
Moniteur
belge

17064377

25 AVR. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0661.913.845

Dénomination

(en entier) : HACKAGES

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Louise 54/1A - 1050 Bruxelles

Objet de l'acte : Révocation d'un gérant

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2017:

(...)

Les résolutions suivantes sont prises:

1. Révocation du mandat de gérant de Monsieur Ilyes BOUHJAR

L'assemblée générale décide de révoquer le mandat de gérant de Monsieur Ilyes BOUHJAR avec effet immédiat au 17 mars 2017.

La prochaine assemblée générale ordinaire se prononcera sur l'octroi ou non de la décharge à Monsieur Ilyes BOUHJAR de ses responsabilités pour son mandat de gérant.

2. Délégation de pouvoir

L'assemblée générale décide de donner pouvoir à Mlle Alexiane Wyns, avocate sise à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 367, pouvant agir seule et avec pouvoir de substitution afin d'agir au nom et pour le compte de la Société, et ce, en vue de remplir toutes les formalités de publication prescrites par la loi en ce qui concerne les décisions approuvées dans ces résolutions, et plus particulièrement la publication d'un extrait de ces résolutions aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société dans le registre des personnes morales de la Banque-Carrefour des Entreprises. Le mandataire s'engage à cet égard à signer tous les documents, à entreprendre toutes les démarches nécessaires vis-à-vis du greffier du Tribunal de Commerce, des guichets d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises et de manière générale, à entreprendre toute démarche rendue nécessaire par les décisions prises par l'assemblée générale.

Pour extrait analytique conforme

Alexiane Wyns
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).